

Atelier thématique – Saillat-sur-Vienne | 5 juin 2025



# LE PROJET LiCHEN

*Effets sur l'environnement*



## DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE (DDAE)

POURQUOI  
?

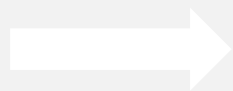
- Nature de l'activité, substances utilisées et stockées

QUOI  
?

- Etude d'impact
- Etude de danger

POUR QUI  
?

- L'administration (instruction)
- Le public



**OBJECTIF : Obtenir l'autorisation  
d'exploiter**

# ETUDE D'IMPACT

## ETAT INITIAL

Identifier les enjeux du  
territoire

## DESCRIPTION DU

## PROJET

S'approprier les caractéristiques  
techniques du projet  
susceptibles d'impacter  
l'environnement

## ETUDE D'IMPACT

## DEMARCHE « ER-C »

Définir des mesures d'Evitement,  
de Réduction et de Compensation  
pour atteindre des impacts non  
notables

## ANALYSE DES IMPACTS

Déterminer les impacts potentiels  
du projet

**DEMARCHE ITERATIVE**

# Objectifs de l'étude de danger

1. **Identifier** tous les dangers et potentiels événements dangereux
2. **Analyser** les risques : probabilité qu'ils se produisent, gravité, impact sur les populations et structures
3. **Définir** les exigences de **réduction du risque** pour atteindre l'acceptabilité: mesures de prévention et de protection, mesures correctives, plan d'urgence

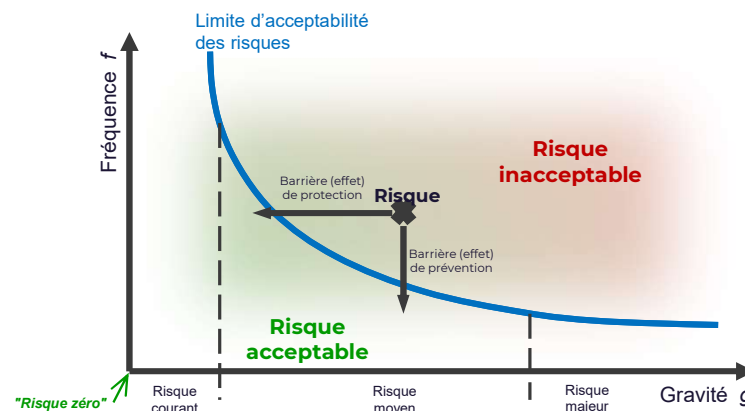
## ACCEPTABILITE DU RISQUE

L'**acceptation d'un risque** est une construction sociale, subjective, qui dépend de la position et des critères pris en compte par la personne ou le groupe qui réalise cette évaluation.

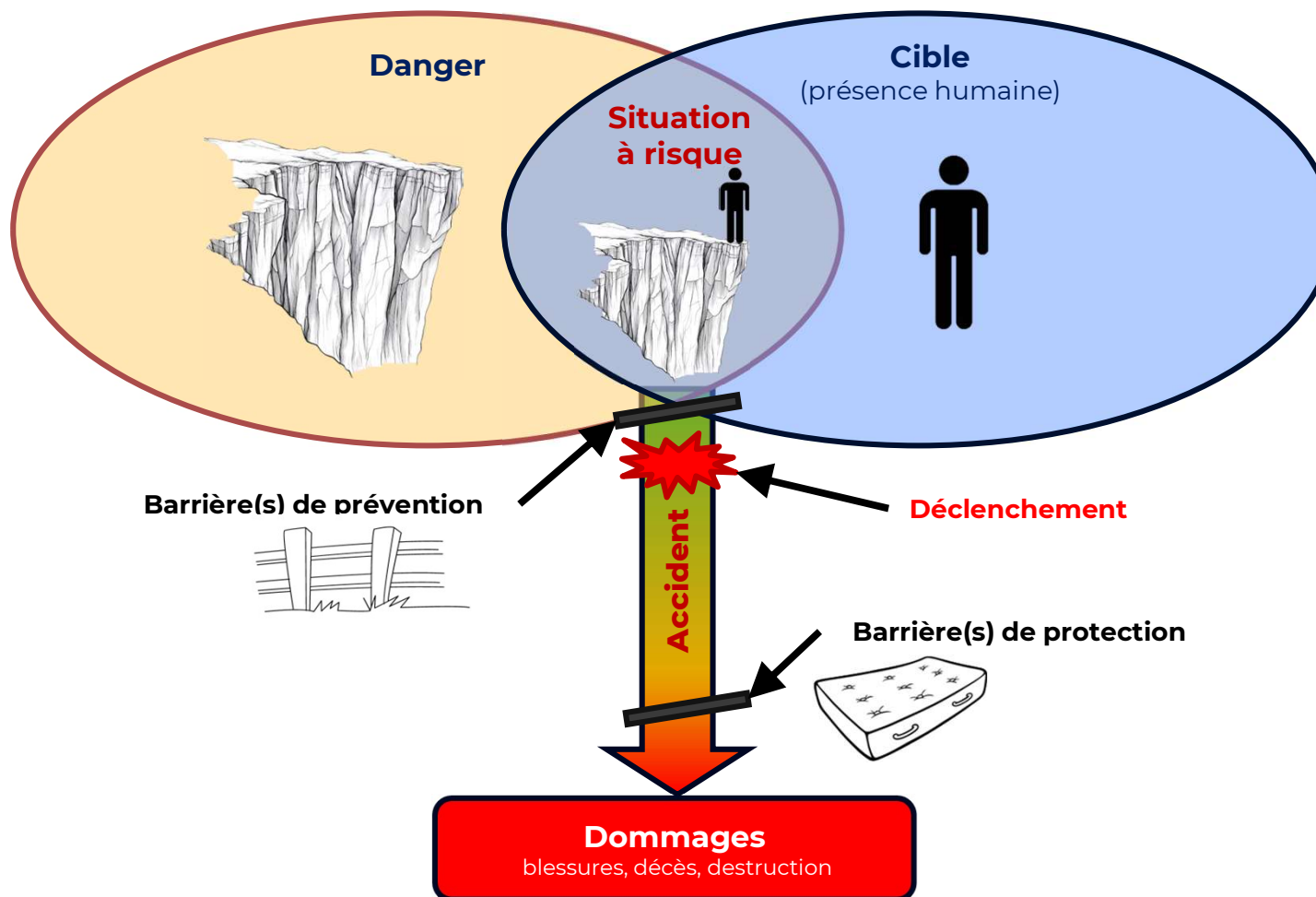
En France, il existe des textes législatifs qui définissent des valeurs en fonction de l'impact sur les populations avoisinantes.

C'est le **Code de l'Environnement** (livres I et V) qui régit les études de danger, dont:

- la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 et sa circulaire du 10 mai 2010,
- les rubriques ICPE associées:



# Présentation d'une situation à risque



# Définition d'un risque et d'un danger

## DÉFINITION D'UN DANGER

Le **danger** est lié à un état (ex: propriété intrinsèque d'un produit tel que inflammable, explosif, toxique, corrosif, etc.) ou à une situation (ex: pression, température, présence d'une falaise, etc.).

## DÉFINITION D'UN RISQUE

Le **risque** est la rencontre entre un **danger** et une **cible**. Il se mesure en termes de **gravité** et de **probabilité** d'occurrence,

